



FINANCEMENTS PUBLICS DE LA CULTURE

Comprendre les enjeux et maîtriser les techniques pour réussir sa demande

Compte tenu de l'évolution des compétences et des budgets des différentes collectivités, il convient pour tout porteur de projet de bien connaître et comprendre les missions, logiques et modalités d'interventions de chacune avant que de se lancer dans une demande de subvention, d'autant que la concurrence entre les dossiers déposés ne cesse de s'intensifier. Avant de décider comment singulariser son dossier pour se démarquer, il lui faut plus que jamais se questionner sur les besoins et attentes qu'exprime tel ou tel partenaire public. Cette formation vous permettra de connaître les règles élémentaires à respecter pour réaliser une demande impactante et vous guidera pour identifier le dispositif qui convient le mieux à votre projet.



OBJECTIFS DE FORMATION : À L'ISSUE DE CE MODULE, LES PARTICIPANTS SERONT EN MESURE DE

- Rédiger les principaux axes d'une demande de subvention
- Mettre en place des stratégies de veille efficaces
- Développer un goût et une curiosité pour les mécanismes d'une collectivité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Décoder les enjeux de la politique publique lors de l'émission d'un dispositif d'aide
- Comprendre le cadre juridique, administratif et fiscal d'une demande de subvention publique
- Savoir répondre efficacement
- Appréhender les temporalités de demande de subvention
- Savoir comment se comporter avec un partenaire public

PUBLICS

Cette formation pratique et réflexive s'adresse à • tout professionnel en charge de la gestion d'un projet et de la recherche de financements

MÉTHODOLOGIE

Apports théoriques
Notions clés / Méthodologies spécifiques
Réflexions collectives / Echanges d'expériences
Etudes de cas
Validation des apprentissages par des exercices pratiques

DOCUMENTATION

Supports de formation

ÉVALUATION

Evaluations formatives et sommatives sous forme de quizz et de mises en situation

Formation de 7h (1 jour)
lundi 13 novembre 2017
lundi 26 mars 2018

2 sessions

Intervenant expert
Sébastien Carnac